

La Via Rousseau : projet et réalisation

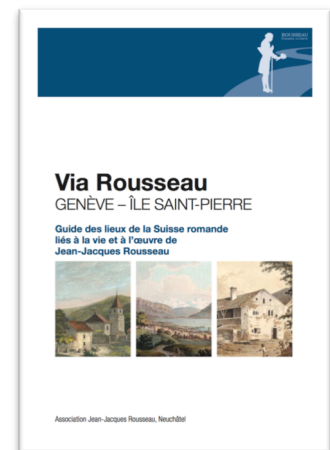
Pour marquer 2012 – année rousseauiste exceptionnelle (tricentenaire de la naissance et 250^e anniversaire de l'arrivée de Rousseau à Môtiers) – l'Association Rousseau de Neuchâtel a imaginé et créé la *Via Rousseau*. L'idée était de concevoir une réalisation à la fois durable, populaire et inscrite dans le paysage régional que l'écrivain avait découvert dans sa jeunesse et qu'il a tant parcouru durant son séjour de 1762 à 1765.

Ce projet, dont le pilotage a été confié à M. Michel Schlup, se décline de deux manières : une série de panneaux en trois langues situés aux endroits les plus significatifs liés à la présence de Rousseau dans la région neuchâteloise ; un guide qui propose un parcours pédestre reliant ces différentes stations et apportant une plus ample documentation sur l'importance de ces lieux pour l'écrivain.

D'abord conçu à l'échelle neuchâteloise, le projet a bien vite rencontré un écho intercantonal. Des collaborations avec Genève et certaines communes vaudoises ont permis de donner d'emblée au guide sa dimension romande : *Via Rousseau. Genève – Île Saint-Pierre. Guide des lieux de la Suisse romande liés à la vie et à l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau*, paru en avril 2012.

Le projet a reçu le soutien déterminant de la Loterie Romande, des Fondations Sandoz et Göhner, de la Banque Cantonale Neuchâteloise, de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel, et de la Ville de Genève.

Pour obtenir l'ouvrage, prière de contacter M. Daniel Schulthess : daniel.schulthess@protonmail.ch



Pour la partie neuchâteloise du parcours, dix panneaux ont déjà été posés, dans les lieux suivants : La Robella, St-Sulpice, Môtiers, La Presta, Noiraigue, Champ-du-Moulin, La Sagne, Boudry, Colombier et Neuchâtel.

Le reliquat des subventions obtenues permet aussi d'envisager les dernières étapes du parcours : deux nouveaux panneaux devraient être créés puis installés à l'est du canton, à Cressier et sur l'île Saint-Pierre.



exemple de panneau (Môtiers)

